

Le Monde

08.12.2019, chronique de Stéphane Foucart

Dans les coulisses de la guerre des pesticides.

C'est un affrontement qui semble devoir s'encalminer dans les campagnes françaises et qui pourrait être baptisé « guerre des ZNT » – pour « zones de non-traitement ». D'un côté, des agriculteurs utilisant des pesticides légaux, dûment homologués et considérés comme sûrs par les instances chargées de leur évaluation ; de l'autre, des riverains qui s'inquiètent des risques qu'ils encourent à vivre en bordure de parcelles traitées, ou qui s'insurgent de voir leurs enfants fréquenter des lieux non loin desquels ces produits sont épanchés. Avec, au centre de ces tensions, des maires qui prennent des arrêtés instituant des ZNT autour des habitations et des lieux de vie.

Des vidéos postées sur les réseaux sociaux donnent à voir toute l'incompréhension qui règne entre certains agriculteurs et leurs voisins, les premiers se conformant à des règles d'usage qu'ils considèrent comme contraignantes et les seconds ne supportant plus qu'on pulvérise le moindre « phyto » à proximité de leur foyer. Pour calmer les esprits, le gouvernement a saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), qui a provisoirement conseillé des distances de sécurité de 3 à 10 mètres entre les traitements et les habitations, en fonction des matériels utilisés pour la pulvérisation, du type de cultures, hautes ou basses, etc. Et ce en attendant de nouvelles données d'exposition, dont on constate qu'elles sont singulièrement rares.

Des données, pourtant, il en existe. Des études observationnelles suggèrent, de fait, des associations entre une variété de troubles et la distance entre le lieu de résidence d'une part, et des parcelles traitées d'autre part. Dans son éditorial du 10 avril 2018, le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)* saluait ainsi les résultats d'une étude tout juste publiée dans ses colonnes, notant « une augmentation de l'incidence de la maladie de Parkinson en population générale dans les cantons français les plus agricoles, notamment les cantons viticoles, y compris après exclusion des agriculteurs de cette analyse ». « Une explication possible serait l'utilisation importante de pesticides dans ces cantons, qui aurait pour conséquence une exposition des riverains », ajoutait l'éditorial.

D'autres travaux récents, menés en Californie et publiés en mars dans le *British Medical Journal*, soulignent pour leur part une légère augmentation du risque de troubles du spectre autistique chez les enfants nés de mères résidant à moins de 2 kilomètres de parcelles traitées.

Cette situation de tension entre deux approches – l’une rassurante, se contentant de réclamer plus de données, l’autre suggérant la réalité d’un risque – est au cœur d’un ouvrage académique passionnant, paru fin octobre (*Pesticides. Comment ignorer ce que l’on sait*, Presses de Science Po, 272 pages, 21 euros). Le sociologue Jean-Noël Jouzel (CNRS) y explore les controverses qui entourent, depuis les années 1950, l’impact des pesticides sur la santé des agriculteurs et les travailleurs agricoles.

Et l’histoire qu’il raconte est remarquablement parallèle à celle qui surgit depuis quelques mois dans les campagnes françaises et dont l’enjeu est cette fois la santé des riverains. Aux confins de l’histoire de la réglementation des toxiques, de l’épistémologie, de la sociologie des sciences et peut-être du journalisme, Jean-Noël Jouzel offre de précieuses clés pour comprendre les controverses qui fondent l’actuelle « guerre des ZNT ».

Victoire ou défaite ?

Hypothèses de travail défectueuses, méconnaissance du terrain, surestimation des effets des équipements de protection, scepticisme face aux données qui perturbent les routines de l’évaluation réglementaire des risques ou entament « *la croyance institutionnelle en un usage contrôlé des pesticides* », selon l’expression de Jean-Noël Jouzel : comme souvent lorsque des intérêts puissants sont en jeu, il se crée autant de savoir qu’il s’en détruit. Ou qu’il s’en oublie.

Des connaissances acquises outre-Atlantique dans les années 1970 demeurent ainsi ignorées des régulateurs français pendant deux à trois décennies, et leur « redécouverte » ne tient qu’à l’opiniâtreté de scientifiques isolés. Qui parviendront finalement à objectiver sur les agriculteurs français – au prix de travaux solitaires et précarisés par la fragilité de leurs financements – le lien entre usage professionnel des pesticides et différentes pathologies chroniques (lymphomes, myélomes, maladie de Parkinson, cancer de la prostate...).

Le travail de Jean-Noël Jouzel le montre avec acuité : derrière la bataille des pesticides se cachent des questions techniques subtiles, invisibles de l’opinion et des décideurs, des conflits institutionnels, des compétitions d’approches scientifiques qui font écran à la réalité. « *Comme l’ont bien montré les travaux fondateurs de l’historien Robert Proctor (...), l’ignorance n’est pas nécessairement le contraire de la connaissance : elle peut en être le corollaire*, écrit Jean-Noël Jouzel. *En l’occurrence, c’est bien la production de données sur l’exposition des agriculteurs aux pesticides qui permet aux institutions (...) de ne pas tenir compte des données épidémiologiques inquiétantes sur l’effet de ces substances.* »

Tout finit donc par advenir, mais avec quel retard... Vendredi 6 décembre, la Commission européenne a annoncé que les chlorpyrifos-éthyl et méthyl ne seront pas réautorisés dans l’Union. Les écologistes claironnent victoire. Mais n’est-ce pas au contraire une terrible défaite ? Cette famille de produits, génotoxiques et toxiques pour le développement cérébral des enfants, sont autorisés depuis un demi-siècle. Quels dégâts ont-ils causés depuis ? Mieux vaut, sans doute, ne pas trop y penser.